



CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC
Entrée en vigueur du règlement
483-7-U

AVIS PUBLIC est donné que le règlement 483-7-U adopté par le conseil municipal le 2 octobre 2019 a été certifié conforme par la MRC de La Vallée-du-Richelieu le 27 novembre 2019.

Règlement no 483-7-U : Règlement modifiant le règlement de zonage no 483-U.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 18 décembre 2019.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 18 décembre 2019 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 18 décembre 2019.

Donné à Carignan, ce 18 décembre 2019.

Ève Poulin, avocate
Greffière